



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2026, le 21 Mars à 16:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FAZILLEAU Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : M. FAZILLEAU Philippe, Maire, Mme BERTHAULT Ségolène, Mme BERTRAND Carole, M. DEJARDIN Mathieu, Mme DRIARD Odile, Mme GERVAIS Françoise, Mme GUILLET Martine, Mme JACQUAT-ANDRUSEVIZ Magali, M. LECARDEUR Jean-François, M. MENEAU Gilles, M. MONTIER Tanguy

Secrétaire de séance : M. LECARDEUR Jean-François

D2026_22 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les Articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient d'élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission se compose du Maire, son président, et de 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il invite alors l'Assemblée à déposer une liste pouvant comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir, soit 6 sièges, pour l'élection de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Considérant que le Maire est Président de droit de chaque commission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **nomme** à la Commission d'Appel d'Offres :

- membres titulaires : Mme GUILLET Martine, Mr MENEAU Gilles, Mme BERTRAND Carole,
- membres suppléants : Mme JACQUAT-ANDRUSEVIZ Magali, Mr DEJARDIN Mathieu, Mr MONTIER Tanguy.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/03/2026

Le Maire,
M. FAZILLEAU Philippe

Le Secrétaire de séance,
M. LECARDEUR Jean-François